

INVESTIR EN BRETAGNE

Par Breizh Fab

VOTRE BESOIN

Vous souhaitez relocaliser votre activité en Bretagne

NOTRE SOLUTION

Un accompagnement individuel sur-mesure avec un consultant spécialiste.

En fonction de vos besoins, nous vous proposerons un défi court (de 2 à 4 jours de conseil sur 3 mois), ou un défi long (de 5 à 7 jours de conseil sur 9 mois).

EN PRATIQUE

1. Qualifiez votre projet et candidatez à la solution d'accompagnement sur-mesure auprès de votre interlocuteur Breizh Fab.
2. Sélectionnez le consultant spécialiste qui vous accompagnera dans votre projet (choix parmi 2 CV pré-sélectionnés par le comité technique Breizh Fab)
3. Démarrez votre programme sur-mesure avec le consultant sélectionné, qui vous établira une feuille de route pour accompagner vos projets tels que :

– Analyser les coûts de production pour chaque implantation
– Définir des stratégies de mutualisation et de spécialisation
– Analyser les risques
– Créer un Plan directeur Industriel,
– Spécialiser des sites et/ou transférer des productions...

COÛT POUR L'ENTREPRISE

300 € H.T. /jour

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

PME industrielle bretonne :
- des secteurs de la métallurgie/mécanique,
de la plasturgie et autres entreprises de production industrielle
- dont l'effectif est strictement inférieur à 250 personnes
- au chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'€

Programme disponible pour les PME n'ayant pas encore bénéficié d'aides supérieures à 200 000 € au titre du régime « de minimis » au cours des 2 derniers exercices fiscaux clos et de l'exercice en cours.

CONTACT :

Franck DANIEL - Pilote opérationnel Breizh Fab

02 96 78 62 13
06 33 11 83 53

f.daniel@breizhfab.bzh